



# ***CHEZ NOUS À SAINT-MESMIN***



**Bulletin d'information N° 48 Décembre 2019** (Dépôt légal N° 24342/07)

**Le Maire Guy BOUCHAUD** [mairie.saintmesmin@orange.fr](mailto:mairie.saintmesmin@orange.fr) Permanences les mardis et jeudis de 9h à 12 h

Secrétaire de mairie Mme Christelle PROVOST [secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr](mailto:secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr)

Gîtes : [gites.mairiesaintmesmin@orange.fr](mailto:gites.mairiesaintmesmin@orange.fr) Tél : 05 53 52 78 02 Site : [www.saint-mesmin.fr](http://www.saint-mesmin.fr)

Mairie ouverte les mardis et jeudis de 9 h à 12 h30 et de 13 h à 16 h

## SOMMAIRE

- Page 1** : Couverture.  
**Page 2** : Sommaire –Nos joies – Menu Repas des Aînés  
**Page 3**: Le petit mot du Maire.  
**Page 4**: Informations : Etang des Forges – Film – Circuit trail - Adressage  
**Page 5**: Informations : Prévention Santé – Club du temps libre- Panneau au cimetière- Gorges de l’Auvézère – Relais téléphone  
**Page 6** : Informations : Gîte communal – Etangs du Tuquet – Jardin de l’Avenir – Dernières informations - Manifestations prévues  
**Page 7** : Associations et Manifestations : Soirée Culturelle- Soirée choucroute- Messe de Toussaint – 11 novembre  
**Page 8** : Associations et Manifestations : Randonnée nocturne – Noël des Enfants – Info PLUI  
**Page 9** : Document PLUI  
**Page 10** : Document PLUI  
**Page 11** : le mot du Président de la Com-Com – Info SIAVA  
**Page 12** : Rapport de la S.I.A.V.A. ( syndicat des transports scolaires ) ( suite )  
**Page 13** : Compte rendu du Conseil Municipal du 22 octobre 2019  
**Page 14** : Compte rendu du Conseil Municipal du 22 octobre 2019 ( suite )  
**Page 15** : Compte rendu du Conseil Municipal du 22 octobre 2019  
**Page 16** : Compte rendu du Conseil Municipal du 10 décembre 2019  
**Page 17** : Compte rendu du Conseil Municipal du 10 décembre 2019 ( suite ) – Aides à la rénovation -  
**Page 18** : Notre petit jeu - Information du Périgort Vert  
**Page 19** : Rapport Siaep ( Syndicat des eaux )  
**Page 20**: Le trimestre en photos.

## NOS JOIES

Arrivée sur notre commune de Carole et Christophe JORDAN nouveaux habitants Britanniques dans le bourg de Saint Mesmin ayant acheté la maison de Mme BERGER.

Nous leur souhaitons une bonne intégration parmi nous

**Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal  
Vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année  
Et vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2020**

### *REPAS DES AÎNÉS 4 Janvier*

Chers Amis Saint-Mesminois (es) le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier au traditionnel repas des Aînés qui se tiendra le 04 janvier 2020 à 12 h dans la salle du Cantou

L'animation sera assurée par LA CLEF DU BONHEUR et le repas préparé par Marie LACHEZE.

Le repas est gratuit pour les habitants de SAINT-MESMIN âgés de 65 ans et plus

Ainsi que pour les enfants jusqu'à 8 ans

La participation est de 23 € de 15 à 65 ans et 10 € de 8 à 15 ans

Menu

Kir et ses toasts

Velouté de légumes

Terrine de pâté périgourdin à la châtaigne et son médaillon de foie gras

Feuilleté de riz de veau

Trou périgourdin

Rôti de veau et son gratin

Salade – Fromages

Poirier

Vin blanc et rouge

Champagne offert par A.I.S. et café

Inscriptions au 06 72 12 87 97 avant le 2 janvier à 14 h 00.

## *Le petit mot du Maire*



Chers Saint-Mesminois(es),

L'année 2019 est terminée. Mes premières pensées sont pour nos compatriotes qui nous ont quittés cette année, pour leurs familles et leurs amis et aussi pour tous ceux d'entre vous qui sont malades, fatigués et dans la peine.

Cette année 2019 aura vu, en juin, l'achèvement des travaux d'aménagement des Gorges de l'Auvézère à SAINT-MESMIN, ce qui a permis une augmentation du nombre de visiteurs et une meilleure rentabilité de tous nos sites d'hébergement.

Malgré la conjoncture économique actuelle et les difficultés rencontrées en milieu rural, le recensement de 2019 a montré que notre population a encore augmenté au cours de ces 4 dernières années. Nous sommes maintenant 325 ce qui représente une augmentation de près de 30 % à l'issue des deux derniers recensements, une exception non seulement départementale mais nationale. Grâce aux retombées financières que cela engendre nos finances sont restées stables malgré les baisses de dotation et nous n'avons pas eu besoin de recourir à l'augmentation des impôts. La compétence et la qualité de nos employés municipaux ajoutées à cette opportunité nous ont permis d'élaborer en 2019 d'autres projets, comme la transformation de la maison de l'instituteur en meublé de tourisme, sans avoir recours à l'emprunt. Je les remercie pour leur action quotidienne et je vous remercie vous aussi pour votre patience et pour les efforts que vous faites quotidiennement pour que notre commune reste toujours propre, active et agréable à vivre.

Le début de l'année 2020 verra comme annoncé l'amélioration des moyens de communication avec tout d'abord la mise en place de la fibre non seulement au répartiteur de SAINT-MESMIN mais aussi à celui de SAVIGNAC LEDRIER, ce qui permettra à plus de 80 % d'entre vous d'avoir des débits nettement supérieurs et aussi avec l'installation d'un relais de téléphonie mobile 4 G à SAINT-MESMIN qui concernera tous les opérateurs (notre commune fait partie des 4 communes retenues par le département). Le premier semestre 2020 verra aussi la réouverture de la route des Etangs des Forges.

L'année qui arrive sera aussi l'année où vous devrez choisir une nouvelle équipe municipale. Je sais déjà que parmi nous il y a des volontaires pour former, avec ou sans moi, une ou des équipes rajeunies, dynamiques et hétérogènes qui seront le reflet de notre population saint-mesminoise et qui vous présenteront le moment venu des programmes que vous pourrez librement choisir.

En attendant continuons à croire en notre commune, je vous souhaite à toutes et à tous une Excellente Année 2020 pleine de santé, de joie et de bonheur.

Bien sincèrement.

Guy BOUCHAUD

# INFORMATIONS

## ETANG DES FORGES

Début octobre, nous avons été prévenus par l'ONF que l'important budget pour la remise en état de la chaussée et de la route de l'Etang des Forges avait été voté. Les travaux devraient commencer et la route réouverte à la circulation pour le printemps prochain.



Nous avons réussi à préserver l'étang des forges jusqu'à présent, mais déjà prévue depuis plusieurs années, la transformation de l'étang en zone humide va malheureusement se concrétiser, Une zone humide c'est quoi ? Espace de transition entre la terre et l'eau, les zones humides constituent un patrimoine naturel qui joue un rôle pour le bon fonctionnement des milieux aquatiques. Les zones humides assurent plusieurs fonctions essentielles et notamment : la régulation des inondations grâce à leur grande

capacité de stockage en eau, la dépollution des eaux par leurs propres dispositifs d'autoépuration, la constitution de réservoirs biologiques ( faune et flore ). L'étang des Forges ne sera sans doute jamais remis en eau, des agents du conservatoire botanique avaient déjà en 2015 observé plusieurs espèces végétales à fort enjeux de conservation et le montant de la remise en conformité de l'étang nécessite de trop importants moyens financiers.

## FILM

Du 8 au 18 octobre nous avons eu dans notre village, une équipe de 42 cinéastes dont une dizaine de la région venue tourner dans les gorges de l'Auvézère quelques séquences d'une série télévisée pour OCS. Cette série comprendra 10 épisodes de 26 minutes qui devraient être programmés en 2020 pour la rentrée prochaine. **Selon Moah**, titre de la série racontera la quête d'identité d'un jeune sapien, interprété par l'acteur Tigran Mekhitarian et se passe au temps des hommes de Néandertal ou deux tribus s'affrontent pour la possession de la rivière. D'autres séquences ont été tournées aux Eyzies. Pendant ces 10 jours le Cantou, la salle d'accueil et le pavillon communal ont été loués pour cette production où d'importants moyens avaient été déployés



## TRAIL

Le 15 octobre, une réunion avec les services des sports du Conseil Départemental et les associations sportives de la communauté de commune a eu lieu dans le Cantou. A l'ordre du jour, la pérennisation de circuits de Trail dans notre région. Suite à cette réunion, le comité de pilotage a validé le projet de création de la première station de trail « Dordogne Périgord » sur le territoire de la communauté de commune de Isle loue Auvézère. La porte d'entrée, l'accueil et le départ seront aménagés à partir de la commune de Saint Mesmin. 4 parcours de différentes distances seront, dans un premier temps réalisés. Saint Mesmin a été choisi comme terrain expérimental grâce à nos parcours déjà en place depuis plusieurs années. Ces différents parcours à divers niveaux de difficultés seront donc balisés par le Conseil Départemental et rajoutés au parcours PDIPR officiels de randonnées. D'autres circuits seront ensuite réalisés sur l'ensemble de notre communauté de communes.

## ADRESSAGE

L'adressage, ce gros travail très réglementé, demandé et nécessaire à toutes les communes est sur le point de s'achever pour Saint Mesmin.

Chaque habitation va maintenant avoir un numéro, un nom de rue tout en conservant le nom de son lieu dit ce qui permettra de vous trouver plus facilement en cas d'urgence ou simplement pour vos livraisons.

# INFORMATIONS

## PREVENTION SANTE

Des consultations gratuites de prévention de la santé existent près de chez vous, à Excideuil ou à Hautefort. Prenez rendez-vous au 05 53 45 30 55  
Plus de renseignements sur : [www.ch.perigueux.fr](http://www.ch.perigueux.fr)

## CLUB DU TEMP LIBRE

Le Club, ouvert depuis le 10 janvier 2013 dans l'ancienne cantine va avoir 7 ans d'existence. Chaque jeudi, on y retrouve entre 15 et 25 personnes venues passer un agréable moment.

Des livres vous sont proposés, libre à vous de les lire sur place, de les emprunter, de les échanger, et même d'en déposer il fera à coup sur le bonheur de quelqu'un d'autre ! Le principe est simple : vous avez des livres qui traînent sur vos étagères ? Partager-les ! Venez les déposer au club du temps libre ouvert tous les jeudis de 14 à 17 h. Nous remercions tous les donateurs.

## PANNEAU D'AFFICHAGE



Un panneau d'affichage a été installé dans le cimetière. Vous y trouverez, le n° des allées, le n° des tombes, le nom du propriétaire de la concession et le nom de la famille inhumée. A vous de nous signaler les erreurs, toujours possible ou de rajouter les noms de famille que nous ne connaissons pas toujours.

## GORGE DE L'AUEZERE

Les travaux dans les Gorges de l'Auvézère se poursuivent. Les points de vue, les observatoires pour animaux sont sur le point d'être terminés. La descente au pont de Saint Mesmin va être sécurisée par une rampe et des toilettes sèches vont être réalisées. Il est pourtant regrettable de trouver sur ces endroits aménagés des gorges, des décharges sauvages où ont été trouvés, sommier, matelas et chaises jetés sur le bord de la route alors qu'il suffit de les déposer gratuitement à la décharge de Payzac ouverte à tous. Avec le nombre grandissant des randonneurs ou visiteurs passant dans les gorges et le risque d'accident encourus, le défibrillateur détenu jusqu'à présent à la Mairie, a été installé à l'extérieur et est accessible à tous moments.



## RELAIS TELEPHONE

Début octobre, nous avons eu la confirmation qu'un relais téléphonique regroupant tous les prestataires, Orange, Bouygues etc..., serait installé à Saint Mesmin incessamment. Avec la fibre déjà installée dans notre répartiteur du bourg, cela permettra à tous les habitants, dans un très large rayon de capter sans problème.

**Consultation - Prévention Santé -**

**Vous avez 65 ans ou plus, et l'un de ces signes ?**

- Perte de poids involontaire
- Fatigue plus importante
- Ralentissement de la vitesse de marche
- Perte de force musculaire

**Prenez rendez-vous :**

**Consultation infirmière approfondie gratuite**

- Bilan de santé global - dépistage des fragilités (1h30 de consultation)
- Plan de prévention personnalisé
- Suivi à 1 mois, 3 mois et 6 mois

**Tél : 05 53 45 30 55**

30 points de consultation proches de chez vous en DORDOGNE & Centres Hospitaliers de PERIGUEUX, BERGERAC, NONTRON, RIBERAC, SARLAT

ars

# INFORMATIONS

## GITE COMMUNAL

D'importants travaux de rénovation, peintures et papiers peints ont été réalisés dans notre gîte communal par l'entreprise Brégère pour un montant de 11.000 €

## LES ETANGS DU TUQUET

Les étangs du Tuquet sont décidément très fréquentés, après le couple de cygnes qui revient chaque année, une loutre a été trouvée aux étangs du Tuquet. On suppose que l'animal qui était pucé, a dû être introduit dans la région, peut être avec d'autres congénères.

Dans de nombreux pays les loutres ont disparu de tout ou partie de leurs aires naturelles de répartition. La loutre a fait l'objet depuis un siècle environ de protection et de programmes ou projets de réintroduction.

La fréquentation dans ces superbes étangs très bien entretenus est un signe de bonne santé et signifie une absence de pollution.



## JARDIN DE L'AVENIR



pour tous.

Une rangée d'arbres a été plantée au Jardin de l'Avenir à l'occasion du 11 novembre 7 tilleuls le long du parking et 3 peupliers pour garnir le fond. Ces arbres auront l'avantage non seulement de faire de l'ombre mais aussi d'égayer ce lieu. Avec les arbres plantés chaque année depuis 2008, 67 aujourd'hui pour les enfants de Saint Mesmin ce terrain va être un lieu de promenade très agréable

## DERNIERES INFORMATIONS

**Le club de dressage de chien, ROC à Charoncle ( ring Obéissance Canine ) a qualifié un de leurs chiens de défense pour la finale du Championnat de France. Bravo a ces éducateurs de talent.**

La tempête qui a privé d'électricité pendant plusieurs jours une partie de Saint Mesmin a permis de constater l'entraide et la solidarité qui existe sur notre commune. Ceux qui avaient du courant, proposaient leur groupe électrogène pendant que d'autres aidaient les agents d'EDF à accomplir leur travail de réparation en leur facilitant les accès.

## LES MANIFESTATIONS PREVUS POUR 2020 à SAINT MESMIN

**4 Janvier** à 12 h Le Repas des Aînés aura lieu dans la salle du Cantou. Gratuit pour les habitants de la commune âgés de 65 ans et plus, 23 € pour les accompagnants.

**11 et 12 Janvier AÏGA trail** : La 3ème édition aura lieu le dimanche 12/01/2019 à 8h, le départ sera à Cubjac et l'arrivée à Saint Mesmin 62 km plus haut dans les Gorges de l'Auvézère. Il y aura 2 formats de course, le solo et la team en relais de 3 coureurs qui cette année sera plus équilibrée avec un 10 km, un 30 km et un 22 km.

**15 février Trail Nocturne**, organisé par Gorges Auvézère Sensations

Vivez une expérience hors du commun, dans le silence de la nuit ou seul le bruit du ruissellement de l'Auvézère vous accompagnera pendant ce trail nocturne de 15 kms dans les Gorges de l'Auvézère. Départ du bourg à 19 h

**16 février Trail** : Organisé par Gorges Auvézère Sensations à partir de 9 h trail des Gorges de l'Auvézère avec des circuits de 10 kms ( trail ou randonnée ) accessibles à tous, 18 kms destiné aux coureurs en recherche de nouvelles sensations ou 28 kms avec une difficulté technique et un dénivelé important. Les 3 parcours sont avec la traversée de l'Auvézère par les nouvelles passerelles avant l'arrivée.

Départ et arrivée dans le bourg.

**19 mars Cérémonie** commémorative

**4 avril Théâtre** : Primeur à Saint Mesmin de la nouvelle représentation théâtrale par la Troupe du Saut Ruban accompagnée de danses folkloriques

# ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

## SOIREE CULTURELLE

18 octobre 20 h 30, une soirée culturelle dans le Cantou a été organisée par notre Communauté de Communes. La pièce de théâtre « *Le bonheur est dans le pré, mais l'étable est vide* » à la fois drôle et pleine de vérité a été admirablement interprétée par Jean Pierre DUPIN sur le thème du malaise actuel des agriculteurs. Cette soirée a réuni un très grand nombre de spectateurs ravis, venus parfois de communes très éloignées de la notre.



## SOIREE CHOUCROUTE

Le 26 octobre une soirée choucroute dans le Cantou a été organisée par Auvézère Animation et animée par Nathalie LEGAY. Une centaine de convives se sont réunis à cette occasion.

## MESSE DE LA TOUSSAINT



Le samedi 2 novembre à 17 h a eu lieu la messe de la Toussaint à Saint Mesmin officiée par un prêtre venu du Burkina Fasso . La cérémonie a débuté par un hommage à chaque personne décédée à Saint Mesmin depuis novembre 2018 à travers des bougies symbolisant l'âme de chaque disparu en illuminant l'autel.

## JOURNEE DU 11 NOVEMBRE



La Cérémonie commémorative du 11 novembre dans le bourg, a débuté par la lecture du message National de l'UFAC suivi par celui de la Secrétaire d'Etat à la Défense vint ensuite l'Appel des Morts pour la France. Un diplôme du Civisme a ensuite été remis à Laura GERAUD, Elise LEYMARIE et Marie-Amélie ROCHE, les trois jeunes filles qui depuis 2008 assistent et nous aident aux cérémonies commémoratives sur notre commune La cérémonie a continué avec la remise de l'Etoile d'Argent de la Médaille des Portes Drapeaux à Jean Pierre MOREAU, la Médaille et le Diplôme de Citoyen d'Honneur de Saint Mesmin à Guy HAYE. Après le dépôt de gerbes aux Monument aux Morts les personnes présentes se sont dirigées vers le Verger de l'Avenir pour la plantation d'arbres aux nouveaux enfants arrivés sur la commune. Sur le retour, tous se sont arrêtés au carrefour de Combe Peloux pour le dévoilement de la plaque sur la stèle. La cérémonie s'est terminée dans la salle d'accueil par le traditionnel pôt de l'amitié.



# ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

## RANDONNEE NOCTURNE

le 16 novembre une randonnée nocturne a été organisée par Auvézère Animation. vingt cinq participants ont pris le départ sur un circuit modifié à cause du mauvais temps, Cette manifestation s'est terminée par une soirée boudins et marrons dans le cantou.

## NOEL DES ENFANTS

Le samedi 14 décembre, une vingtaine d'enfants ont attendu la visite du Père Noël dans notre salle d'accueil en faisant des petits travaux manuel organisés par Dolly WEBSDANE et Rachael CAMERON. Ce n'est qu'après l'arrivé du Père Noël et la distribution des cadeaux aux enfants de Saint Mesmin âgé de moins de 12 ans qu'un goûter a été servi à tous. Les cadeaux des jeunes enfants qui n'avaient pas pu venir à cette petite fête ont été portés à leur domicile.



Ces ateliers créatifs, organisés par Dolly, très appréciés des enfants pourront continuer un mercredi après midi par mois à compter du 15 janvier. Contacter Dolly au 06 66 23 18 27

A l'occasion de ces fêtes de fin d'année, un superbe sapin offert par Valérie et Frédérique LEYMARIE a été dressé sur la place du bourg et une très jolie crèche installée dans l'église par Valérie



**Le plui ( Plan local d'urbanisme intercommunal ) sera applicable fin 2022.**

Afin de recueillir vos remarques ou suggestions un registre est disponible en mairie.

Ces remarques ou suggestions permettront d'élaborer un document répondant aux mieux aux besoins des habitants.

Vous devez surtout le remplir pour y noter vos projets futurs afin qu'ils soient mieux pris en compte

**Les 2 pages suivantes vous permettent de remplir a domicile le document à rapporter en Mairie**

D'autre part d'autres réunions publiques auront lieu pendnt l'élaboration du projet



## Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat

### Registre des remarques et des suggestions

Annexe de la Commune de Saint-Mesmin

Date et heure d'ouverture : 5 Décembre 2019 à 09h00

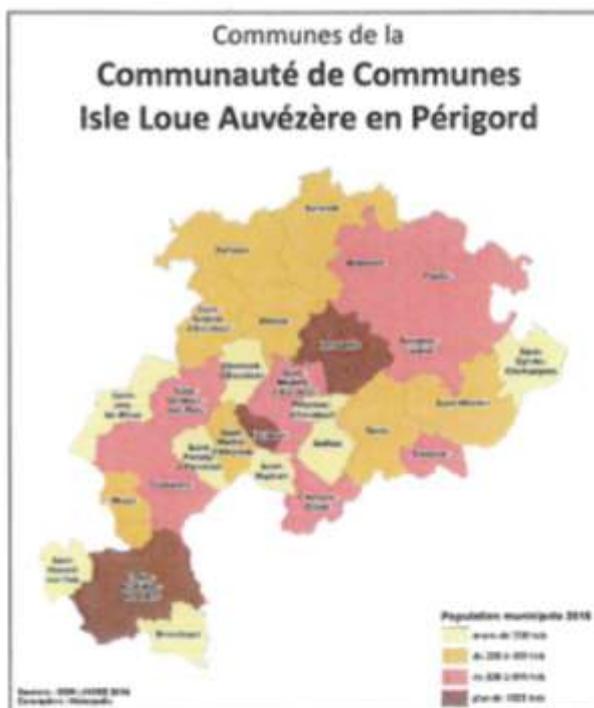
Date et heure de fermeture : .....

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) sera d'ici quelques années le document permettant de traduire le projet de la communauté de communes dans le droit du sol et dans la mise en place d'une politique de l'habitat.

L'objectif fixé par le conseil communautaire (assemblée constituée d'élus de l'ensemble des communes) dans sa délibération du 21 juin 2018 et fournie en pièce jointe est d'amener le territoire à être un « territoire à haute qualité rurale ».

L'élaboration de ce document nécessite beaucoup de temps et un bureau d'études (le groupement At'Metropolis) a été mandaté par la communauté de communes pour l'accompagner dans cette démarche. Le calendrier prévisionnel de réalisation de ce projet (retracant l'enchaînement des réunions auxquelles le bureau d'études participera) est disponible en pièce jointe du présent registre et permet de penser que le nouveau PLUi sera applicable à la fin de l'année 2022 ou dans le début de l'année 2023.

Votre information et votre participation sont fortement souhaitées pour l'élaboration de ce document. Ainsi, afin de vous permettre de suivre les études en cours, de nombreux documents seront disponibles sur le site internet de la communauté de communes, au fur et à mesure de leurs rédactions. Trois séries de réunions publiques auront lieu durant l'élaboration du projet. Il a également été souhaité par le conseil communautaire qu'un registre des remarques et des suggestions soit tenu au siège de la communauté de communes. Afin que ce registre soit accessible au plus grand nombre, des registres annexes sont également disposés dans chacune des mairies du territoire et sur le site internet de la communauté de communes ([www.ccilap.fr](http://www.ccilap.fr)). Ces remarques et suggestions seront autant d'éléments permettant d'alimenter les réflexions conduites pour élaborer un document répondant au mieux aux besoins des habitants.



Feuillet numéro 1

Nom-Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Adresse internet : .....

Numéro de téléphone : .....

Remarques et suggestions (une annexe peut être fournie en reprenant le numéro de feuillet) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## LE MOT DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

A l'aube d'une nouvelle année, c'est toujours avec autant de plaisir que je vous propose de revenir sur les réalisations de l'année écoulée au sein de notre belle Communauté de communes.

2019 aura vu la concrétisation de projets engagés depuis déjà plusieurs années, avec notamment l'inauguration des travaux d'aménagement des Gorges de l'Auvézère sur lesquels nous sommes longuement revenus dans les 2 numéros du mois de juin du bulletin communautaire. La saison estivale est passée par là, et les retours sont extrêmement positifs, tant du point de vue de la satisfaction des randonneurs, que de la fréquentation des hébergements et commerces alentours.



La maison médicale de Lanouaille est désormais prête à accueillir le public, pour le confort de tous et avec l'espoir que cet outil permettra de lutter durablement contre la désertification médicale dans le nord de notre territoire.

L'ensemble des subventions pour l'extension du réseau de médiathèques est acquis, et les travaux démarreront au début du printemps à Cherveix-Cubas et Excideuil. A Cubjac, il faudra certainement attendre quelques mois supplémentaires car notre Permis de Construire nous a été délivré assorti de l'obligation de réaliser des fouilles archéologiques, compte tenu de la proximité de l'Eglise et du Presbytère... c'est une première pour la Communauté de communes, et nos services devront composer avec cette contrainte réglementaire mais je sais pouvoir compter sur leur efficacité pour engager les travaux dès que tous les voyants seront au vert !

Porter des projets, les mener à bien, savoir faire face aux aléas... c'est le quotidien des élus et des agents intercommunaux. Ensemble, nous travaillons à la promotion de notre territoire, à sa valorisation, parfois à son embellissement. Ce travail collectif, c'est un défi mais aussi un véritable plaisir, au service de l'ensemble de ses habitants.

C'est sur ces mots que je tiens à vous adresser, en mon nom personnel ainsi qu'au nom de l'ensemble des membres du Conseil communautaire, à vous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité pour l'année 2020.

### **Bruno LAMONERIE**

Président de la Communauté de communes Isle Loue Auvézère en Périgord  
Conseiller départemental

## Syndicat Intercommunal (S.I.A.V.S.A.)

Présidente : Martine PERETTI - Tél : 05 53 52 28 27 ou 06 82 44 19 27

Vice-Présidents : Ginette ADAM - Tél 06.82.62.73.97, Ginette ROSSIGNOL - Tél 06.87.54.05.97,  
Pierre THIBAUD – Tel 06.85.14.62.67, Gérard VIACROZE – Tel 06.79.16.10.83

Délégués pour la commune de Saint Mesmin : Frédéric LEYMARIE et Olivier ROCHE

La secrétaire Isabelle MEYZE assure des permanences à la Mairie de Lanouaille les **jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.** Tél : 05 53 52 72 71

**JUIN 2019 : TOP DEPART DES INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR LE SITE :**

**TRANSPORTS.NOUVELLE-AQUITAINE.FR ONGLET : TRANSPORTS SCOLAIRES**

**Une rentrée solidaire et harmonisée à l'échelle de la Région Nouvelle Aquitaine**

Plus simple, Plus rapide, Plus pratique.

- Une tarification scolaire est harmonisée à l'échelle de la Région. Le montant de la part des familles est calculé en fonction du quotient familial avec possibilité de modulation du SIAVSA (collectivité partenaire). Tarifs appliqués par la Région Nouvelle-Aquitaine :

Tranche quotient familial	1	2	3	4	5
	0 à 450 €	451 à 650 €	651 à 870 €	871 à 1250 €	Supérieur à 1250 €
Tarif annuel ½ pension	30 €	50 €	80 €	115 €	150 €
Tarif annuel interne	27 €	45 €	72 €	103,50 €	135 €

NB : Coût total du transport scolaire pour un élève = 1.000 euros

• **IMPORTANT : MODULATION DECIDEE PAR LE SIAVSA**

Par délibération en date du 5 avril 2019, le SIAVSA a décidé d'appliquer la modulation suivante :

- prendre à sa charge : la totalité du tarif pour les élèves du primaire et navettes RPI
- 50% pour les élèves du collège Plaisance
- 50 % pour les internes, Lycée Agricole La Faye et Lycée Darnet suivant options

	Tranche 1		Tranche 2		Tranche 3		Tranche 4		Tranche 5	
	Tarif	Prise en charge du SIAVSA								
DP Primaire	30 €	<b>30€</b>	50€	<b>50€</b>	80€	<b>80 €</b>	115€	<b>115€</b>	150€	<b>150€</b>
Navette RPI	30 €	<b>30 €</b>								
DP Secondaire	30 €	<b>15 €</b>	50 €	<b>25 €</b>	80 €	<b>40 €</b>	115 €	<b>57,50€</b>	150 €	<b>75 €</b>
Interne	27 €	<b>13,50 €</b>	45 €	<b>22,50 €</b>	72 €	<b>36 €</b>	103.5€	<b>51,75 €</b>	135€	<b>67,50 €</b>

D'autres points importants :

- La carte scolaire s'applique à tous les établissements scolaires (sauf dérogations prévues dans le règlement de la Région).
- Possibilité d'Aide Individuelle au Transport (AIT) en cas d'absence de transport (selon distance et quotient familial).
- Les demandes d'annulation de carte : pas de remboursement total ou partiel.
- L'inscription au transport scolaire implique l'acceptation du nouveau :
  - ✧ **règlement des transports scolaires**
  - ✧ **des conditions générales d'utilisation des services**

Qui précisent les obligations des parents et de l'élève pendant le trajet. Le règlement est consultable sur : [transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr) onglet **Transports Scolaires**

## Le rôle du S.I.A.V.S.A (AO2)

**Le SIAVSA continue d'assurer les mêmes fonctions qu'auparavant.**

**Inscription :** En cas de difficulté à effectuer l'inscription en ligne sur le site de la Région ou pour toute inscription papier, le secrétariat reste à votre disposition. Les cartes scolaires et les gilets jaunes sont toujours à retirer au secrétariat.

**Mission :** Le syndicat continue sa mission de proximité auprès des familles.

① Il gère 12 circuits sur l'ensemble des 10 communes adhérentes (**Angoisse, Dussac, Lanouaille, Payzac, St Cyr les Champagnes, St Mesmin, St Sulpice d'Excideuil Sarlande, Sarrazac, Savignac-Lédrier**).

② Il instruit les demandes de point d'arrêt. Elles sont à déposer au secrétariat et seront transmises ensuite au service des transports de la Région Nouvelle-Aquitaine.

③ Il veille à la discipline dans les cars.

④ Il organise en collaboration avec les écoles primaires, le collège Plaisance et l'Association Départementale pour les Transports Educatifs et de l'Enseignement Public (ADATEEP) de la Dordogne, qui intervient bénévolement, **des journées « sécurité »** dans les cars.

**RAPPEL :**

En cas de mauvaises conditions météorologiques ou d'éventuelles perturbations, vous pouvez joindre La Présidente ou le secrétariat (jeudi/vendredi), les délégués de votre commune. Le syndicat est doté d'un système **SMS** par sa messagerie internet. Les familles sont dans la mesure du possible, très rapidement, informées, en cas d'intempérie ou autre problème (mécanique, retard sur les horaires, etc...). Lors d'intempéries, la radio France Bleu Périgord est prévenue.



Un car qui ne part pas le matin, pour des raisons météo, ne circule pas le soir.

L'an deux mil dix neuf, le 22 octobre, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 15 octobre 2019, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

**Présents** : Mesdames COMBY Sandra, DEVAUD Yvette, Annick JACQUET, MM. BOUCHAUD Guy, HAYE Guy, GERAUD Pascal, DURAND Jean Pierre, LABORIE Bernard, LEYMARIE Frédéric, Olivier ROCHE **Absents** : Néant **Secrétaire** : Sandra COMBY.

Les membres du GAEC MAYOULET assistent à la réunion.

Le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil et leur renouvelle ses remerciements pour leur assiduité et leur ponctualité aux réunions du Conseil. Il demande aux membres du Conseil d'avoir une pensée pour Christelle, la Secrétaire de Mairie qui a repris le travail après un long congé de maladie.

#### **1/ Modification des statuts du SDE 24.**

Le Maire explique que le SDE 24 doit intégrer les communes nouvelles dans la composition du syndicat et donc recomposer les secteurs géographiques. Ce travail a été effectué et conformément à l'article 5211-20 du Code Général des Collectivités territoriales les Conseils Municipaux ont un délai de 3 mois pour se prononcer sur la modification. A défaut la décision sera réputée favorable. Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité ces modifications de statuts du SDE24

#### **2/ Motion pour le maintien de la Trésorerie d'EXCIDEUIL.**

Le Maire rappelle la motion adoptée par le Conseil d'Administration de l'Union des Maires de la Dordogne suite au projet de réorganisation des Finances Publiques proposé par le Gouvernement qui prévoit la fermeture de la Trésorerie d'EXCIDEUIL. Cette motion exprime en particulier une forte inquiétude sur la nouvelle réduction des effectifs de la DDFIP et sur ces incidences sur le service public. Elle propose entre autres que l'Association des Maires de France se fasse la porte-parole des inquiétudes et des revendications des maires de la Dordogne en ce qui concerne cette réforme qui n'en est qu'à son début. Le Conseil adopte à l'unanimité cette motion.

#### **3/ Exonération d'impôts des entreprises installées en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR).**

Le Maire rappelle que la commune fait partie des communes implantées en ZRR.

Il explique qu'à ce titre les nouvelles entreprises qui s'installent peuvent bénéficier d'une exonération de taxes foncières sur les propriétés bâties pendant 2, 3,4 ou 5 ans à condition que le Conseil Municipal prenne une délibération dans ce sens. Il ajoute qu'à ce jour 2 à 3 entreprises nouvellement installées à SAINT-MESMIN pourraient bénéficier de cette exonération. Après discussions sur les avantages et inconvénients de cette mesure, les membres du Conseil adoptent à l'unanimité l'exonération de taxes foncières sur les propriétés bâties, pour les établissements qu'elles ont créés ou qu'elles ont repris à une entreprise en difficulté, les entreprises exonérées en application de l'article 44 quinquies (zone ZRR) du CGI et ce pour une durée de 3 ans. L'exonération CFE (Contribution Foncière sur les Entreprises) est de la compétence de la Comcom et la suppression de la Taxe d'habitation sera effective en 2020.

#### **4/ Acte administratif de servitude avec le SDE 24.**

Le Maire rappelle qu'il a demandé au SDE 24 l'installation d'une borne électrique au Pont du Moulin de SAINT-MESMIN. A ce titre il explique qu'il convient de signer avec le SDE 24 un acte authentique de servitude pour l'implantation de cette borne sur le terrain communal cadastré section BE n° 186 Les membres du Conseil autorisent à l'unanimité le Maire à signer l'acte administratif.

#### **5/ Remboursement du fuel au locataire sortant.**

Le Maire annonce que M. BOUDARD vient de quitter le logement communal qu'il occupait dans l'ancienne maison de l'instituteur. Il ajoute que lors de son départ il restait 400 litres de fioul dans la cuve et qu'il a négocié avec M. BOUDARD le remboursement de la moitié soit 190 € compte tenu du fait qu'en prenant la maison la cuve était vide et qu'il est parti en fin de mois d'août alors que le loyer d'août n'a pas été facturé.

Les membres du Conseil autorisent à l'unanimité le Maire à procéder au remboursement de 190 €.

#### **6/ Cérémonie du 11 novembre 2019.**

Le Maire explique que cette cérémonie commémorative sera la dernière organisée par l'équipe municipale actuelle et il pense qu'elle doit revêtir un caractère particulier. Il propose donc d'honorer certains Saint-Mesminoises lors de cette cérémonie :

- il annonce qu'il a demandé la médaille d'argent des porte-drapeaux pour Jean-Pierre MOREAU, que le Préfet a transmis cette demande aux Secrétariat aux Anciens Combattants et que la Secrétaire d'Etat a accordé cette médaille.

- il propose que le Conseil Municipal accorde à Elise LEYMARIE, Marie-Amélie ROCHE et Laura GERAUD le Diplôme du Civisme pour l'aide et le soutien qu'elles ont toutes les trois apportés depuis 12 ans au Maire lors de toutes les cérémonies commémoratives,
- il propose que le Conseil municipal accorde à Guy HAYE, 1erAdjoint, la Médaille de Citoyen d'Honneur de la commune SAINT-MESMIN pour son implication totale dans les activités communales, son dévouement au service des Saint-Mesminois et sa participation exceptionnelle à la confection du bulletin municipal et enfin sa disponibilité totale au service du Maire.

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité toutes ces propositions.

Cette cérémonie sera suivie de la plantation d'arbres au Verger de l'avenir pour les nouveaux petits saint-mesminois.

Le Maire propose aussi que soient plantés 10 arbres de taille importante (7 tilleuls et 3 platanes) sur le site du Verger de l'Avenir (limite entre le pré et le parking) afin de faire de l'ombre lors de l'organisation de manifestations sur ce site.

Il propose que cette allée soit baptisée « Allée des Conseillers ». Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Au retour vers le bourg, le Maire propose que la plaque de la Croix de Combe-Peloux soit dévoilée. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. La cérémonie se terminera enfin par le traditionnel Pot de l'Amitié dans la salle d'accueil.

### **7/ Noël des Enfants.**

Le traditionnel Noël des enfants aura lieu le samedi 14 décembre à 17h00 dans la salle d'accueil. Le Père Noël remettra les cadeaux aux enfants présents et un goûter sera servi. Les cadeaux qui n'auront pas été distribués ce jour là seront portés à domicile avant Noël.

### **8/ Bilan des marchés de nuit.**

Comme l'a écrit le Maire dans le dernier bulletin ces marchés ont été encore une réussite malgré une légère baisse des recettes. Le nombre de visiteurs est en augmentation mais la consommation de bière est en diminution. Malgré tout, cela génère des bénéfices intéressants qui serviront à financer les jouets, le champagne pour le repas des Aînés, les cadeaux pour ceux qui ne peuvent assister au repas et les cartes de Vœux spéciales qui seront envoyées à tous les administrés.

### **9/ Repas des Aînés.**

Il aura lieu le 4 janvier dans le Cantou, le menu a été publié dans le dernier bulletin. Cette journée sera animée par Rick et la Clef du Bonheur.

### **Question diverses**

Le Maire présente de devis du coffret pour la mise à l'extérieur du défibrillateur. Il est accepté à l'unanimité.

### **Le Maire fait le point de l'état d'avancement des différents travaux :**

- l'architecte prépare le permis de construire pour la transformation de la maison de l'instituteur en meublé de tourisme
- l'entreprise Brégère va procéder à compter du 2 novembre à la réfection intérieure totale du gîte communal pour un coût de 11000
- la route de l'Etang des Forges sera réouverte pour le 1<sup>er</sup> juin 2020 mais l'Etang sera asséché
- le bourg de SAINT-MESMIN a été retenu par le Département pour devenir une station de Trail. Des aménagements de circuits trail vont être organisés et le logement communal, transformé en meublé pour 2 à 8 personnes, sera utilisée pour y établir une base logistique, ce qui va générer des subventions complémentaires.
- le distributeur automatique de boissons a généré 843 € de recettes, ce qui prouve son importance
- l'adressage (noms et numéros de rues pour chaque habitant) est réalisé, il part au contrôle de l'ATD ; dès l'agrément obtenu, les plaques et les numéros seront commandés et courant février chaque habitant recevra sa nouvelle adresse et son numéro qu'il devra mettre en évidence à un endroit qui sera précisé. La mise en place des poteaux et des noms de rues seront effectués par les services de la commune et les élus.
- l'identification des tombes et le plan du cimetière est réalisé, une vitrine devrait être mise en place dans le cimetière avant la Toussaint, si le transporteur l'a livrée.
- les lettres du Monument aux Morts devraient être repeintes pour le 11 novembre si les conditions météo le permettent.

### **Point sur les différentes réunions**

**SMCTOM** : en 2020 la collecte des déchets ménagers sera soumise à une participation financière. La commune faisait partie des rares communes qui avaient choisi la collecte en « porte à porte ». Cette solution n'a pas été retenue par le SMCTOM donc la collecte continuera à se faire comme actuellement avec mise en place de conteneurs fermés dans les hameaux, dont l'ouverture sera accessible par une carte à puce.

PLU/I : la mise en place du PLU/I est prévue pour 2023. D'ici là les réunions vont se succéder pour déterminer les zones aménageables, naturelles, constructibles etc... Pour la commune il s'agit d'obtenir suffisamment d'espaces nécessaires à la poursuite du projet de faire de SAINT-MESMIN et de ses Gorges une « Station Nature » tout en préservant les espaces agricoles.

#### **Point de situation du permis de construire du GAEC MAYOULET :**

Le Maire confirme qu'il a accordé le permis de construire, il est conforme aux règles de l'urbanisme et il permettra l'installation de deux jeunes agriculteurs sur la commune. Il ajoute qu'avant de signer cet accord il s'est assuré que les services de l'Etat avaient bien pris en compte l'évaluation des conséquences et des risques que cela pouvait représenter pour la rivière.

Ce permis de construire est contesté par l'association Auvézère-Avenir qui pense que toutes les garanties concernant la rivière ne sont pas apportées.

La Presse et FR3 ont demandé à être reçues par les exploitants qui n'ont pas souhaité les recevoir. Elles ont alors demandé au Maire la consultation des documents ( PC et plan d'épandage) et demandé un entretien qui leur a été accordé. Au cours de cet entretien le Maire a justifié sa décision d'accorder le PC et confirmé qu'il ne reviendrait pas dessus. Il a précisé qu'il souhaitait que les jeunes puissent s'installer sur la commune, qu'il avait demandé et obtenu toutes les garanties concernant l'environnement (plan d'épandage modifié en fonction des éléments qu'il avait signalé aux services de l'Etat) et que par conséquent à son avis rien ne s'opposait maintenant à la mise en place de ce projet. Il a seulement ajouté, et c'est l'unique argument qui a été montré à la télé , qu'à son avis cette filière n'était peut être pas la meilleure au moment où la contestation sur le bien-être animal s'amplifiait.

L'Association Auvézère-Avenir continue depuis à mettre la pression sur les élus et les services de l'Etat. La presse continue à alimenter la pression en publiant le 20 octobre un article qui stipule que le Maire « émet quelques doutes sur le respect du futur plan d'épandage » alors que le Maire a simplement déclaré que les déclarations d'une riveraine pouvaient amener certains à douter sur le respect du futur plan d'épandage.

Le Maire montre que ces propos ont été sortis de leur contexte , il réaffirme devant toute l'assemblée que son devoir de Maire est à la fois de favoriser l'installation de jeunes sur la commune tout en préservant l'avenir des générations futures, qu'il fait confiance aux services de l'Etat concernant le plan d'épandage , qu'il a obtenu les garanties nécessaires , qu'il a voulu faire réfléchir sur cette filière d'élevage , qu'il ne reviendra pas sur sa décision d'accorder le permis de construire et qu'il confirme son soutien au GAEC MAYOULET pour mener à terme ce projet qu'ils ont choisi.

La réunion s'est terminée à 23H00 par le traditionnel pot de l'Amitié.

#### *COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 décembre 2019*

**Nombre de Conseillers** : en exercice /\_10\_ présents /\_7\_ votants /\_9\_

L'an deux mil dix neuf , le 10 décembre , le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 02 décembre 2019, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

**PRESENTS** : DEVAUD Yvette, COMBY Sandra ,MM. BOUCHAUD Guy, HAYE Guy, , DURAND Jean Pierre . LABORIE Bernard, LEYMARIE Frédéric

**Absents** : Annick JACQUET excusée a donné son pouvoir à Yvette DEVAUD, GERAUD Pascal excusé, Olivier ROCHE excusé a donné son pouvoir à Sandra COMBY. **SECRETAIRE** : Sandra COMBY.

Madame Audrey NYS (Chacord), M et Mme BARTHE (La Rouye), M ETOURNEAU (Veaupeytourie) ont assisté à cette réunion.

Le Maire souhaite la bienvenue aux administrés présents et à tous les membres du Conseil présents et les remercie pour leur présence à cette réunion du Conseil.

#### **1/ Approbation de l'adressage.**

Le Maire rappelle le but de l'adressage (efficacité pour les services de secours, pour l'acheminement du courrier et des colis, impératif pour le passage à la fibre optique). Il rappelle que Bernard LABORIE, Annick JACQUET et lui-même ont participé à la formation pour procéder à cette opération et qu'avec l'accord du Conseil ils ont décidé de mener eux-mêmes cette opération plutôt que de la confier à un opérateur, ce qui fait économiser environ 7 000 € à la commune. Ils ont été assistés par Guy HAYE pendant toute la durée de l'étude.

Le Maire ajoute que les administrés ont été informés à plusieurs reprises et qu'ils ont été sollicités pour proposer des noms de rues. Quelques réponses ont été reçues et ont été prises en compte. La solution retenue a été de

conserver tous les noms de hameaux et d'affecter des noms de rues cohérents ainsi que des numéros métriques (pairs du côté droit et impairs de l'autre côté).

Il présente ensuite les tableaux et cartes retenues et les propose au Conseil. Celui-ci propose quelques modifications et valide la proposition.

Cette proposition sera envoyée début janvier aux services compétents pour attribution des numéros. Jusqu'à cette date les Conseillers ont encore la possibilité de faire d'autres remarques qui seront prises en compte avant l'envoi.

Cette façon de faire est acceptée à l'unanimité et une délibération est votée dans ce sens.

## **2/ Assurance statutaire du personnel.**

Le Maire explique que des contrats d'assurance relatifs à la protection sociale des agents permettent à la collectivité employeur de s'assurer pour les risques statutaires demeurant à sa charge. Il rappelle que la commune a souscrit depuis plusieurs années un contrat de ce type auprès de la CNP et que celui-ci arrive à échéance fin 2019.

Il demande donc l'autorisation au Conseil de renouveler ce contrat pour l'année 2020.

Celle-ci est acceptée à l'unanimité des membres du Conseil.

## **3/Travaux d'aménagement de « la maison de l'instituteur » .**

Le Maire présente l'avant-projet de cette opération qui consiste à transformer cette maison en meublé de tourisme comportant 6 couchages ce qui pourra avec le gîte communal et le Cantou augmenter la capacité d'accueil de la mairie et la porter à 45 couchages (équivalent à un autobus).

Le Conseil après étude des plans décide de modifier la terrasse de façon à ce que le dessous puisse servir de local pour entreposer des vélos, d'installer dans le sous-sol des WC et une douche en accès libre pour les sportifs de passage et de modifier l'agencement des chambres afin de gagner un peu de place pour éventuellement rajouter deux lits d'appoint.

Le Maire annonce ensuite que ce projet évalué à 100 000 € HT peut être subventionné (jusqu'à 60 %) par l'Etat, le Département voire la Région. Il demande donc l'autorisation d'engager les démarches pour obtenir ces subventions.

Le Conseil autorise à l'unanimité le Maire à faire ces demandes de subventions auprès des organismes concernés.

## **4/ Avancement de grade et promotion des agents communaux.**

Le Maire annonce qu'il a procédé à l'évaluation professionnelle annuelle des agents (conformément à la législation) et qu'à cette occasion il apparaît que les trois agents pourraient bénéficier en 2020 d'un avancement de grade soit par ancienneté soit par promotion interne.

Afin que chaque agent puisse en bénéficier, le Conseil Municipal doit voter un ratio de promotion en fonction du nombre d'agents. Pour ce qui concerne la commune, les trois agents sont de grades différents donc tous pourraient prétendre à l'avancement dans la même année.

Vue la qualité de nos trois agents, le Conseil se prononce à l'unanimité pour que les trois agents puissent bénéficier en 2020 de ces promotions.

Un poste d'Adjoint technique principal 2<sup>ième</sup> classe est donc créé et celui d'Adjoint technique est supprimé à la même date dès les formalités légales accomplies. Pour les deux autres postes, la modification se fera aux dates convenables en 2020.

## **5/ Mise en œuvre du télétravail à la Mairie.**

Le Maire explique que les fonctions de la secrétaire de mairie évoluent et qu'elle doit être de plus en plus connectée aux services de l'Etat pour la gestion courante des affaires administratives. Il ajoute que lorsqu'elle est en communication avec les différents services, il serait souhaitable qu'elle ne soit interrompue par des appels téléphoniques ou des visiteurs. Il ajoute que l'expérience montre que les visiteurs sont très rares l'après-midi. Il pense donc que l'on pourrait instituer une part de télétravail dans l'agenda de la secrétaire. Il ajoute que cela est conforme à la législation sur le travail et que cela peut se faire en liaison avec le Comité Technique sur l'Hygiène, la Sécurité et les Conditions de Travail.

Il demande au Conseil de se prononcer sur la mise en place du télétravail une après midi par semaine. Il ajoute que la secrétaire serait alors dotée d'un ordinateur portable ce qui lui permettrait de pouvoir assumer ses fonctions chez elle, une après-midi par semaine par télétravail.

Le Conseil émet à l'unanimité un avis favorable pour ce projet et demande au Maire de soumettre pour avis cette délibération au Comité Technique.

## **6/ Choix des routes à entretenir en 2020.**

Le Maire rappelle qu'en 2019 la priorité a été accordée à la route de Lavaurie pour un montant de 16 822 € HT, le goudronnage de l'impasse de la Maison BARTHE à La Rouye pour 3 900€ HT, la route des Bessades à Savignac-Lédrier pour 18 000 € HT et du point à temps sur la route de La Rouye pour 12 000 € HT.

Il reste la route des Bessades à SAINT-MESMIN (VC4) pour 8 873 € à laquelle il faudrait ajouter l'Impasse des Petits Prés à Veaupeytourie, la route de Chaillac (VC22), la route de Leymarie (©24) et quelques travaux de point à temps sur d'autres voies qui seront arrêtés au printemps. Une enveloppe de 50 000 € pourrait être affectée à ces travaux.

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité ce plan de travaux.

## **7/ Bilan financier de la gestion du Cantou.**

Le Maire explique que le Cantou arrive dans sa phase opérationnelle avec la fin du projet d'aménagement des Gorges de l'Auvézère. Le taux de remplissage a été augmenté de 3 % en 2019 et la tendance pour 2020 est supérieure avec déjà les mois de juin, juillet et août réservés à 75 %

En 2019, le montant total des charges afférentes au Cantou s'élèvent à 24 693,39 € dont 8 226,29 € de charges de personnel et il a généré 33 618,07 € de recettes ce qui représente un résultat positif de 8924,68 €.

## **8/ Aliénation de chemins ruraux.**

Le Maire rappelle que Gilbert VALADE a demandé il y a plusieurs mois à acheter le chemin rural qui traverse sa propriété à La Quintinie et qui ne dessert plus qu'une parcelle de terrain lui appartenant, de même Fred COMBY souhaite acquérir un chemin rural qui ne dessert que ses bâtiments à Boussac et un autre qui ne dessert que sa ferme à Las Seillas.

Afin de minimiser les frais relatifs au Commissaire enquêteur le Maire a fait l'inventaire des autres chemins qui pourraient être en même temps vendus aux riverains. Il a trouvé un chemin à Fargeas qui pourrait être cédé à Annie BOSSELUT et un autre aux Monts qui pourrait être cédé à M. MOHTASHAM ANSARY. Il demande par conséquent aux membres du Conseil de se prononcer sur l'aliénation de ces deux nouveaux chemins.

Les membres du Conseil émettent à l'unanimité un avis favorable et demande au Maire de procéder à l'enquête publique légale avant une décision définitive.

## **Divers.**

Festivités à venir : ,14 décembre 2019 Noël des enfants -4 janvier 2020 Repas des Aînés

Afin de respecter la période de réserve précédant les élections municipales les membres du Conseil décident que le bulletin municipal du 4<sup>ème</sup> trimestre de cette année sera distribué dans les boîtes aux lettres avec la carte de Vœux. La traditionnelle remise de coffrets de chocolats aux personnes âgées ne pouvant assister au repas du 4 janvier sera faite par les deux employés municipaux.

La réunion s'est terminée à 22H15.

### **DES AIDES POUR RENOVER VOTRE HABITATION**

HAPPY HABITAT est une opération programmée d'amélioration de l'habitat et revitalisation rurale d'une durée de 3 ans, lancée par les communautés de communes Périgord Limousin et Isle Loue Auvézère en Périgord.

Concrètement, il s'agit :

D'attribuer des subventions directes aux habitants pour leur permettre de rénover leur logement ( aides aux travaux )

De prodiguer des conseils gratuits pour le financement global des travaux, des conseils techniques et un accompagnement administratif aux démarches.

Happy Habitat pour qui ?

Les propriétaires occupants sous condition de ressources, les propriétaires bailleurs, les commerçants.

Le maintien à domicile, les travaux d'amélioration thermique ( menuiseries, chauffage, isolation...) La mise aux normes des logements. L'équipe d'Happy Habitat est disponible : au 05 33 12 01 17

<https://happyhabitat.fr/> sur facebbok

## NOTRE PETIT JEU



Nous continuons de tester vos connaissances sur notre village! Pouvez-vous nous dire, à quel endroit de notre commune se trouve ces étranges petits bonhommes. Annick JACQUET est chargée de recevoir votre réponse. Dans le bulletin précédent, c'est dans le hameau de Charoncle que ce trouvait ce drôle de panneau ( que personne n'a reconnu ). La première personne qui se manifestera pour cette nouvelle énigme avec la bonne réponse sera récompensée.

## LE PERIGORD VERT

*Le syndicat du SCoT est composé des six communautés de communes du Périgord Vert. Le schéma de cohérence territoriale (SCoT), est un document d'urbanisme qui va superviser les plans locaux d'urbanisme.*

***Son élaboration est l'occasion, pour les élus, de se poser la question de l'avenir du territoire sur le long terme, et d'associer les habitants à cette question.***

C'est la raison pour laquelle le syndicat a, entre autres, interrogé l'ensemble des habitants du Périgord Vert à travers un questionnaire notamment. Au total, 324 personnes ont bien voulu y répondre.

**Voici le résumé (très sommaire) des réponses sur les atouts et inconvénients de vivre en Périgord Vert, les attentes et inquiétudes par rapport à l'évolution du monde :**

- Les habitants se sentent appartenir au Périgord Vert mais ne le revendiquent pas spontanément. Le bien-être lié au calme, à la nature (environnement, paysages), à l'authenticité et aux possibilités de vivre convenablement (foncier) font qu'ils promeuvent le territoire auprès de leurs proches.



- Le cadre de vie y est de qualité. Mais les préoccupations liées à la mobilité subie (emplois, services), l'isolement l'hiver viennent nuancer les avis positifs (manque de dynamisme pointé du doigt l'hiver).
- Les équipements et les services, la vie dans les villages sont plébiscités. Il y a ce sentiment que cela est précaire en termes de fonctionnement, que les services sont menacés et peuvent fermer du jour au lendemain.

L'action citoyenne et associative est la plus plébiscitée. Elle renvoie au degré d'action individuelle. On ressent l'ambition de donner un exemple de ruralité nouvelle au Périgord Vert, certains la voient se dessiner, d'autres trouvent que le territoire n'est pas assez reconnu.

- L'évolution du monde est le plus souvent mal vue (individualisme, démocratie, surconsommation, inégalités, trop vite). La question de la ruralité apparaît en priorité des préoccupations. Sa représentation dans l'imaginaire collectif et politique est abordée. Au-delà du défaut d'équipements (numérique, santé, commerces), le fait que la nature soit au cœur de la ruralité se veut reconnu et revendiqué.
- Les habitants sont optimistes en ce qui concerne les possibilités d'action et d'amélioration de leur environnement direct (67%). Pour eux, les thèmes environnementaux et économiques sont dans l'ordre des priorités.

Ces réponses sont autant de matière à débat pour nos élus avec leurs habitants. C'est pourquoi le syndicat continue à organiser des réunions publiques tout le long de l'élaboration du SCoT afin d'associer le public pour la définition des politiques pour l'avenir du territoire.

Prochaine réunion publique pour la présentation de notre diagnostic :

**Le 30 janvier 2020 à 20h à Thiviers salle Jean Dubost juste à côté de la mairie.**

Rendez-vous sur notre site : [www.scotperigordvert.com](http://www.scotperigordvert.com) à la rubrique « nos travaux ».

# RAPPORT SIAEP 2019

## S.I.A.E.P. DU NORD EST PERIGORD

Mairie de la Chapelle24 Rue d'Aquitaine

24270 SAVIGNAC LEDRIER

Courriel : « [siaepnep24@orange.fr](mailto:siaepnep24@orange.fr) »

Tél. : 05 53 52 70 61

Deux mille dix neuf se termine par un automne enfin pluvieux après un été et un début d'automne avec des températures hors normes entraînant une très forte baisse de nos rivières et des nappes mais l'alimentation en eau potable n'a pas connu de restriction comme dans certains secteurs du Pays. Les prévisions de l'évolution de notre climat avec des épisodes de sécheresse plus fréquents associés à une réduction des pluies annuelles demeurent une préoccupation. En effet, nos trois services Excideuil, Nanthiat, Payzac n'ont aucune interconnexion permettant d'envisager un secours fiable.

Cette problématique se pose sur tout le département ; aussi le SMDE24 a prévu d'aborder ce problème en liaison avec le Conseil Départemental.

L'évènement marquant de l'année a été l'inauguration de la station de traitement de Pont Chateau en présence de Mr le Préfet et des élus locaux le 22 Juin. Cette nouvelle station apporte une amélioration nette de la qualité de l'eau du service de Nanthiat.

### - Les travaux :

Le programme 2018 comme indiqué c'est terminé en début 2019 pour le dernier réservoir du Tuquet et les canalisations vers Cornut.

Le programme travaux de 2019 sur les trois services s'élève au total à 550 000€ HT et le marché a été attribué à l'entreprise Laurière avec un sous-traitant Aducia sur St Sulpice d'Excideuil avec :

#### - sur le service d'Excideuil :

Simplification du réseau sur les Communes de St Médard et d'Anliac sur une longueur d'un kilomètre. Les travaux devraient commencer avant la fin de l'année suivant la météo.

#### - sur le service de Nanthiat :

La fin du renouvellement de la canalisation entre St Sulpice d'Excideuil à Prémilhac en fonte 150mm sur un peu plus d'un kilomètre

#### - sur le service de Payzac Savignac :

La poursuite du renouvellement de l'alimentation du réservoir de Lanouaille entre la route de Seizelard et l'usine de Miremont en fonte 200mm sur 1 100m. Ces travaux se poursuivront en 2020 jusqu'au réservoir

Après les gros investissements sur les stations et les réservoirs, le Syndicat mets tous ses moyens financiers disponibles soit environ 600 000€/an sur le renouvellement des canalisations afin d'améliorer la qualité du service aux abonnés

### - Le prix de l'eau 2020 :

Le prix de l'eau, part collectivité a été à l'assemblée générale du 7 Novembre et maintenu au prix 2019 Les prix de la part des délégataires SAUR et SOGEDO conditionnés par l'évolution des indices prix connaîtra une légère hausse au 1 Janvier 2020.

En Mars 2020, les élections municipales entrainerons pour le SIAEP le renouvellement par une nouvelle équipe de délégués soit deux par commune et sachant que seul un élu peut être désigné comme délégué contrairement au passé ou la commune pouvait désigner une personne reconnue par sa compétence dans le domaine de l'eau.

**En remerciant les membres du Comité syndical et les Vice- Présidents pour leur soutien, nous vous souhaitons de bonnes fêtes et une bonne année 2020.**

**Le Président**

Albert Pouquet



# Les événements du trimestre en photos

